

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 67 (1928)
Heft: 30

Artikel: Ce cher ami
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-221962>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

Agence de publicité Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



CHEZ NOUS

LES VIEUX

JUSQU'AU bout, dans nos campagnes, la vieillesse est active. Seuls, les vieillards malades cessent de travailler, parce qu'ils ne le peuvent plus : le rhumatisme courbe et raidit leur échine; l'hydropisie alourdit leurs pauvres jambes. Ils errent alors d'un pas ralenti, pesamment appuyés sur leur canne, de la « chambre » au jardin, puis vers le banc, devant la maison.

Assis là pendant les heures ensoleillées, ils regardent le mouvement de la ferme. Leur tâche se borne à caresser le chat qui leur tient compagnie, à détourner d'un coup de leur bâton les vaches qui flairent les géraniums de la fenêtre en revenant de l'abreuvoir, à bougonner contre les gamins qui pourchassent les poules.

Mais tant que la grand'mère ou le « papa » ne sont que vieux, sans être impotents, ils besognent, comme les autres.

A l'âge où les vieilles dames des villes s'emmitoufflent de voilettes, de fourrures, et confient leur fragile personne au mouvement prudent des voitures, nos grand'mères ne s'écourent guère.

Lévees avant les autres, elles préparent le café des hommes, et le leur servent, chaud, dans les grands bols qu'elles viennent de poser sur la table. Les travailleurs partis aux champs, la grand'maman s'occupe de ses poules. Lorsqu'elle s'avance sur le pavé de la cour, et pousse son appel aigu, une volaille avide s'empresse contre ses jupes. Elle l'arrose des poignées de grains qu'elle prend dans son tablier.

Puis elle « porte aux cochons ». Le pas de ses socques claque sur les pavés inégaux. Elle tient d'une main sa « mitre », qui pèse lourd, et s'en va verser dans l'auge, sur le groin sale des porcs qui se bousculent, une soupe grisâtre où flottent des feuilles de salade et des épluchures.

Elle rentre. Elle surveille la marmite dont le couvercle tremblote sous la poussée de l'eau qui bout. La peau brune des pommes de terre émerge de l'écume.

Elle relave; elle brosse les casseroles sous le goulot de la fontaine; une grande tache d'eau mouille son tablier. Elle rapièce de bleu neuf des pantalons pâlis par le temps, durcis par la terre. Elle tricote, tricote, à la veillée, des chaussettes rudes pour les hommes, des caracos pour les enfants, des châles pour les femmes.

Il les faut, ces grand'mères, dans la vie de la ferme, pour les besognes de maison. Car, aux jours ardents de l'été, dans la presse des moissons ou des foins, quand l'orage menace, les bras de tous les jeunes, ceux des femmes, ceux des enfants, comme ceux des hommes, sont nécessaires pour rentrer les chars pleins avant que ne crèvent les nuées.

Le travail les ennoblit, ces vieilles; et quand, le dimanche, elles ont mis leur robe noire pour aller au temple, avec leur bonnet noir à dentelles

et leurs fines mitaines, on voit bien, à leur tenue, qu'elles possèdent, aussi bien que les dames des villes, la dignité que donne une longue vie de labeur et de probité. R. Burnand.

Un personnage peu galant. — Très dépité d'avoir été refusé par une jeune fille assez coquette dont il demandait la main. Durossard avait cessé toute relation avec la famille de la cruëlle.

Au bout de quinze ans, le hasard le met en présence d'une dame un peu mûre en qui il reconnaît la belle de jadis, fardée pour essayer de réparer des ans l'irréparable outrage.

— Je fus jadis votre soupirant... précise Durossard.

— Vous croyez? répond-elle, toujours dédaigneuse. N'étais-ce pas plutôt un de vos frères?

Très vexé, l'ancien fiancé réplique, sur un ton mordant :

— C'était plutôt mon grand-père.

Ce cher ami. — Il gagne beaucoup à être connu.

— En effet, chaque fois que je le rencontre, il m'emprunte cent sous.



DJAN LUVI, SA VATSE ET SA FENNA

SU su que vo z'allâ m'acchounâ d'ître mau l'èlèvà et de mettre la vatse à Djan Luvî devant sa fenna? L'è su que se l'avâi ètà por mè, l'arè écrit : *Marc à Louis, sa fenna et sa vatse*, — la fenna la premièr. Mâ cein n'arâi pas ètà justo du que n'é min de vatse. Lè z'affère sant dinse. Laisâi mè vo contâ mon histoire et m'eingrindzî pas mè.

La vatse à Djan Luvî? L'ètà bin mè qu'onna fenna. L'ètà onne fenna avoué oquie de pllie, onna vatse pu pas mî vo dere. L'arâi fé atteindre sa fenna, n'arâi jamé fé atteindre sa vatse, dâi coup que restâve pè lo cabaret. Pouâve vo dere rrique-raque l'âdze que l'avâi sa vatse, — dâo veinte-cinq dâo mâi de fevrâi l'è li que l'avâi vilâ la mère... mâ, l'ètà courieu, n'ètà pas fotu de sè rappellâ de l'anniversèro à sa fenna : l'ètà ein fevrâi assebin, prâo su, mâ ètà-te lo veinte-quatro âo bin lo veingte-sî, lo dzor dèvant sa vatse âo bin lo dzor aprî? N'ein savâi rein.

Du quauque dzor, la Méry — l'ètà la vatse — medzîve mau. Rondzîve bin se vo voliâi, mâ tot d'on coup s'arretâve po reterî sa piauta gautse de dèvant ein faseint onna menu quemet onna dzein quand l'a mau. Djan Luvî ètà dein ti sè z'état. Passâve dâi temps et dâi z'autro à la guegnî po coudhî devenâ cein que godzîve. A la fin s'è maufyâ que dèvessâi ître dâo ronmati.

On arâi de que l'ètà fé esprè. Sa fenna gnous-sîve-te pas stâo dzor, justameint, por cein que desâi que l'avâi assebin dâo ronmati âo brè gautse. Pouâve pas einfelâ sa mandze de camisola tota soletta et Djan Luvî dèvessâi lâi aidyî! Tè rondzâi pi po onn' affère: Ein mîmo temps que la Méry! Lè fenne n'ein fant jamé d'autro.

Quemet seimblîâve que la vatse avâi adî pllie mau, Djan Luvî sè décide à allâ pè la vela à la phramacie. Cougnessâi l'apotiquièro et lâi baillerâi bin oquie po sa vatse.

— Vo sède, que lâi dit. La Méry — ma vatse

lâi faut oquie po la soladzî. Fâ pedhî de la vère. Fède lâi oquie de bin bon, de digno! Mette-z'cin pî on bocon mè po que, se dâi iâdzo lâi reste, pouèssô ein baillî à ma fenna que l'a assebin dâo ronmati!

— Voutra fenna l'è prâisse assebin?

— Oi, mâ lâi faut pas fère trâo atteinchon. Vo sède, lè fenne!...

L'apotiquièro prepare on remîdo. Douù remîdo mimameint dein duve botolhic tote parâire. Mè mouso que l'ètà pas de la mîma martchandi tot parâi po cein que dit dinse à Djan Luvî :

— Fède bin atteinchon, principâlameint. Vaitcè po voutra vatse et vaitcè po voutra fenna. N'allâ pas vo trompâ.

Et lâi dit oncora po lo mourgâ :

— Foudràî pas que l'arreve on malheu à voutra vatse! Marc à Louis.

UNE GRANDE FÊTE MUSICALE A LAUSANNE EN AOUT 1842

COMME on le sait, la XXIV^e fête de la Société fédérale de Chant est la première que cette Société, fondée en 1842, ait organisé dans le canton de Vaud. Mais ce n'est pas la première grande manifestation musicale suisse célébrée dans notre ville.

Il est fort naturel qu'à l'occasion de la fête actuelle, on rappelle le souvenir de deux sessions de la Société helvétique de Musique tenues à Lausanne en 1823 et 1842. Quelques particularités de celle de 1842 me paraissent dignes d'être consignées ici. Je les emprunte en partie aux journaux de l'époque, notamment au *Nouveliste Vaudois*, alors l'organe d'Henry Druey, ainsi qu'à un dossier de documents officiels et inédits relatifs à l'organisation de cette fête.

La Société helvétique de musique avait été fondée à Lucerne en 1808, alors que l'Europe était en feu. Jamais, semblait-il, on n'avait eu plus besoin d'harmonie. Dans les grands concerts que cette société donnait lors de ses réunions générales, à intervalles irréguliers, et tantôt dans un des chefs-lieux tantôt dans un autre, il y avait toujours collaboration d'orchestres vocal et instrumental, la part de ce dernier était souvent prépondérante. Le tour de Lausanne revint deux fois (1823 et 1842); celui de Genève en 1826, 1834 et 1856. La dernière réunion générale fut celle de 1867 à Zurich. Lausanne devait en organiser une nouvelle, mais, en 1876, le comité central, présidé alors par le pasteur Audemars, fit savoir qu'il n'en voyait pas la possibilité: le tir fédéral d'une part, de l'autre les grands travaux de réfection poursuivis à la cathédrale, forçaient Lausanne à y renoncer pour le moment. La réunion projetée n'eut pas lieu ailleurs. Au reste la Société avait perdu une partie de sa raison d'être et de son prestige depuis le grand développement et la popularité des sociétés de chant en Suisse, et notamment depuis la fondation de la Société fédérale de chant en 1842. Aussi l'ancienne Société helvétique de musique fut-elle déclarée dissoute en 1891 et sa petite fortune servit à créer quelques bourses pour l'encouragement des études musicales.

En 1842, lors de la 23^e fête, le président de la Société helvétique de musique était l'un des con-